



MÉMO-TRI!



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ **TOUS VOS EMBALLAGES** DANS LES CONTENEURS JAUNES À DISPOSITION PRÈS DE CHEZ VOUS.

Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires



NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!



DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES. (bien les vider)

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES CONTENEURS BLEUS **TOUS** LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)



Catalogues, et annuaires



Courriers, enveloppes et impressions



Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers



Petits emballages cartonnés



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI!

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.



LES CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur

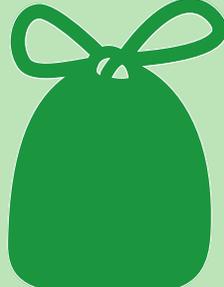


UNE QUESTION ? Contactez-nous au **03 88 01 67 07**



MÉMO-TRI!

BIODÉCHETS

NE PAS DÉPOSER D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT

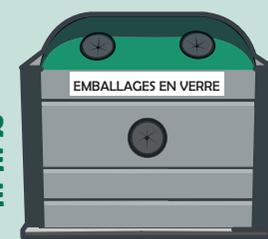
EMBALLAGES EN VERRE



NE DÉPOSER QUE LE VERRE D'EMBALLAGE

RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS

NE PAS DÉPOSER verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine, faïence, cristal, vases et verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...)



RÉSIDUELS




UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU

TEXTILES



DÉPOSER VOS VÊTEMENTS ET VOTRE LINGE DE MAISON PROPRES ET SECS DANS UN SAC FERMÉ.

VOS CHAUSSURES LIÉES PAR PAIRE DANS UN SAC FERMÉ.

SELON LEUR ÉTAT, LES VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DÉPOSÉS A UNE ADRESSE IDENTIFIÉE SERONT REPORTÉS OU RECYCLÉS.

NE PAS DÉPOSER DES TEXTILES HUMIDES OU SOUILLÉS



Déchèterie



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



BOIS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



AMEUBLEMENT



CARTONS



LAMPES



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



DÉCHETS VERTS



TOUT-VENANT INCINÉRABLE



PILES ET ACCUMULATEURS



ENCOMBRANTS



PAPIERS



DÉBLAIS / GRAVATS PROPRES



HUILES VÉGÉTALES



MÉTAUX



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur www.coopix.fr



UNE QUESTION ? Contactez-nous au **03 88 01 67 07**



Imprimé sur papier 100% recyclé. Conception : www.coopix.fr